



Schweizerische Gesellschaft für Notfall- und Rettungsmedizin
Société Suisse de Médecine d'Urgence et de Sauvetage
Società Svizzera di Medicina d'Urgenza e di Salvataggio
Swiss Society of Emergency and Rescue Medicine

Inscription: examen pour la FAI en « médecine d'urgence hospitalière » (SSMUS)

Examen 2024 : 25 novembre 2024 et 2 décembre 2024
délaï d'inscription : 15 août 2024

ADRESSE PRIVÉE:

Nom		Prénom	
Titre		Spécialité	
Rue			
NPA/Loc.			
Tél.		GLN	
Email			

Extrait du programme « médecine d'urgence hospitalière » (SSMUS)

5.1 Admission à l'examen

Pour être admis à l'examen de la formation approfondie interdisciplinaire en « médecine d'urgence hospitalière (SSMUS) », il faut:

- *avoir travaillé au moins 12 mois (à 100%) dans un établissement de formation postgraduée reconnu (SSMUS catégories 1, 2 ou 3 selon chiffre 3.1.1) pour le diplôme de formation approfondie interdisciplinaire en « médecine d'urgence hospitalière (SSMUS) »;*
- *avoir accompli au moins 3 ans de formation postgraduée pour le titre de spécialiste en médecine interne générale, en anesthésiologie, en chirurgie, en médecine intensive, en cardiologie ou en chirurgie orthopédique et traumatologie de l'appareil locomoteur;*
- *avoir suivi avec succès un cours ACLS-AHA / ALS-ERC **et** ATLS / ETC ou un cours de mise à jour correspondant, lors des 5 dernières années avant la date d'examen.*
- *Cours complet sur l'échographie d'urgence de base (à partir de la composante 1 AFC POCUS SSUM : durée du cours 8 heures)*

Les examens peuvent être enregistrés (oral: enregistrement sur bande / pratique: enregistrement vidéo). Par votre signature, vous donnez votre accord à ce que votre examen soit enregistré.

Date et signature de la candidate / du candidat _____

Coûts:

Membres SSMUS CHF 600.00
Non-membres SSMUS CHF 1'000.00

Attestation de 12 mois de formation postgraduée spécifique (catégories 1, 2, 3) :

Centre de formation	
Période (du au) % de l'emploi	

Signature du responsable médical du centre de formation _____

Centre de formation	
Période (du au) % de l'emploi	

Signature du responsable médical du centre de formation _____

Centre de formation	
Période (du au) % de l'emploi	

Signature du responsable médical du centre de formation _____

Preuve de 3 ans de formation postgraduée clinique en médecine générale interne, anesthésiologie, chirurgie, chirurgie orthopédique et traumatologie de l'appareil locomoteur ou médecine intensive : merci de joindre les copies des attestations (logbook ISFM) à votre demande d'inscription ou – si vous êtes déjà en possession du titre de spécialiste – la copie de votre diplôme.

Cours	Date
ACLS-AHA ou ALS-ERC	
ATLS ou ETLS	
Cours complet sur l'échographie d'urgence de base (à partir de la composante 1 AFC POCUS SSUM)	